

FRONDEUR

10^Cmes = LE N^o



Notre M^{ay}eur étudiant les services communaux
à Berlin.

ABONNEMENT :
Un an fr. 5 00
Franco par la Poste
Bureaux
12 - Rue de l'Étude - 12
A LIÈGE
Rédacteur en chef : NIHIL.

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ABONNEMENT :
Six mois fr. 2 75
RECLAMES :
La ligne 1 00
Fait-divers 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

LA CHAMBRE

Elle continue la série de ces exercices dont nous n'avons eu que trop le peu brillant spectacle.

Une majorité soucieuse avant tout de sa popularité et de sa réélection; un gouvernement préoccupé de l'approbation de cette majorité sans laquelle il ne peut rien et lui sacrifiant sans scrupule ses désirs, les besoins de l'Etat, la justice. Quant à la minorité, à cette gauche décimée et réduite à zéro, que dire d'elle sinon qu'elle a agi comme ont toujours fait avant elle toutes les minorités; affirmant hautement ses sympathies pour des réformes dont elle n'avait cure quand ses amis siégeaient au banc du gouvernement; réclamant comme urgentes des lois dont elle ne voulait pas alors; s'indignant de ne pas voir le cabinet poser la question de confiance alors que ses chefs à elle avaient fait le mort pendant cinq ans et ne s'étaient décidés à sortir de leur mutisme qu'à la veille de leur chute et alors qu'ils avaient la certitude qu'il n'y avait nulle chance de voir leurs propositions discutées tant qu'ils détiendraient le pouvoir!

O les petits hommes! Et les grands politiques!

Et que tous nos partis, n'est-ce pas, sont dignes de diriger un pays qui a de nobles ambitions et secoue avec fureur le joug qu'on lui impose sans le consulter!

Libéral! Clérical! Doctrinaire! Ultramontain! Vieilles rengaines dont nous sommes éccourés depuis « cinquante années de prospérité » et que la sinistre lueur des événements de mars n'a pas même pu faire disparaître. Quand donc pensera-t-on à ce peuple qui souffre et pleure dans les bas-fonds, à cette masse grouillante qui est en somme la nation, tandis que tous ces politiciens sans force et sans pudeur n'en sont que des excroissances parasites?

Et l'on voudrait s'intéresser encore aux débats d'une Chambre « introuvable » pour le bien, aux discussions byzantines, qui semblent revenir au temps du Sénat de Tibère et n'ont comme celui-ci de débats que sur le point de savoir à quel sauce — doctrinaire ou clérical — le turbot populaire sera mangé.

Eh! il ne veut pas être mangé! Il entend, au contraire, prendre désormais sa part du festin. Et sa volonté finira bien par prévaloir, car il a pour lui le droit, la justice, et le nombre.

NIHIL.

Ohé Robert!

Les coopérateurs n'ont qu'à bien se tenir. Il vient de se lever contre eux un rude adversaire en la personne de M. Robert-Gillon, directeur du *Propagateur*, journal liégeois rédigé en iroquois et dans lequel on croit défendre les intérêts matériels des commerçants.

Non content de déposer sa prose le long des colonnes du *Propagateur*, le sieur Robert a éprouvé le besoin de faire goûter aux lecteurs de la *Meuse*, la saveur de son style.

Le *Frondeur* ne pouvait laisser passer, sans le signaler, le morceau de littérature dont le sieur Robert a accouché et nous le reproduisons sans y changer un *agiot* comme dit un fonctionnaire de notre connaissance.

Liège, 30 novembre 1886.

Monsieur le Rédacteur en chef du journal *la Meuse*, à Liège,

Je lis, dans votre numéro du 29 courant, le compte-rendu du meeting du Cercle des Intérêts matériels sur les Sociétés coopératives.

Permettez-moi de porter à votre connaissance que votre rapporteur ferait chose utile, dans l'intérêt du lecteur, de relater les faits textuellement, sans vouloir ridiculiser une séance de si haute importance dans l'intérêt du commerce.

Notre Cercle n'est pas hostile aux Sociétés coopératives constituées dans le but de favoriser l'ouvrier.

Nous protestons contre les Sociétés des employés rétribués par les contribuables.

Nous protestons contre les Sociétés qui n'observent pas régulièrement leurs statuts.

Nous protestons contre les Sociétés coopératives des fonctionnaires, propriétaires, rentiers, etc., attendu que quatre grands magasins alimenteraient les habitants de la ville de Liège.

Ensuite, comment fera-t-on pour payer les charges locales?

Que les employés de l'Etat, de la Ville et de la Province cherchent à améliorer leur position, rien de mieux; ils en ont non-seulement le droit, mais le devoir; mais que ce ne soit pas au détriment de leur vrai patron, le contribuable.

Qu'ils cherchent à acheter bon marché, cela est aussi dans leurs droits, car ils sont libres d'acheter à n'importe qui, où il leur plaît, et il faut avouer qu'ils n'ont que l'embaras du choix.

Nous croyons qu'en donnant notre opinion personnelle, nous rendons service aux employés afin d'éviter pour l'avenir tout conflit avec les contribuables, nos clients.

On nous a demandé nos moyens d'action pour combattre ce mouvement révolutionnaire en matière commerciale: nous employons les mêmes procédés qu'en 1872 pour combattre les abus sur la fabrication des armes.

Nous faisons un appel à toutes les corporations pour résister avec la plus grande énergie contre cette concurrence déloyale et trouver sans peine les armes nécessaires pour la sauvegarde de la vie commerciale.

Nous ne nous faisons pas illusion sur l'importance de la tâche que nous avons assumée, persuadé que votre appui ne nous fera pas défaut.

Ayant été obligé de lever spontanément la séance pour un cas de force majeure, un second meeting aura lieu le 8 décembre, à 7 heures et demie du soir, chez M. Parmentier, hôtel du Cheval de Bronze, place Saint-Lambert.

En vous priant de bien vouloir insérer la présente dans votre prochain numéro, nous vous prions, M. le Rédacteur en chef, d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Comité du Cercle des Intérêts Matériels :
C. ROBERT.

Disons tout d'abord qu'au meeting, dont il est parlé dans cette épître, il y avait bien 20 personnes, dont la plupart étaient opposées aux idées du *Propagateur*.

Ce qui vexa surtout M. Robert c'est de voir les employés de l'Etat, des Provinces et des Communes, chercher à améliorer leur situation matérielle.

D'après lui, c'est au détriment du contribuable, le vrai patron de ces employés, que se forment les sociétés coopératives.

Il faudrait s'entendre sur ce point. Quel est le vrai contribuable?

Pour M. Robert c'est, sans doute possible, celui qui porte son argent chez le receveur des contributions; pour nous, c'est le consommateur, auquel le négociant fait payer l'impôt en augmentant, avec usure, le prix de ses marchandises.

Dans ces conditions, l'employé est bien quelque peu son propre patron et nous ne voyons pas pourquoi on l'empêcherait de chercher, comme l'ouvrier, à échapper à ceux qui le tondent avec un si touchant ensemble.

M. Robert, nouveau Jérémie, se lamente au sujet de la triste situation des commerçants que les coopératives vont mettre incessamment dans la mélasse. Il signale, avec indignation, les employés comme les artisans de la future dégringolade commerciale et il ne voit pas, aveugle volontaire, que ceux qu'il attaque ne forment qu'une infime minorité incapable, dans tous les cas, de faire au commerce un tort bien considérable.

Au surplus, les efforts de M. Robert et de sa douzaine de fidèles ne nous paraissent pas devoir produire de bien grands résultats; toutes leurs réunions, leurs discours ne serviront absolument à rien. C'est pour employer une expression que l'on n'a pas dû souvent entendre à l'hôtel de Rambouillet, comme s'ils p... chantaient dans une basse.

On n'arrête pas un torrent et le mouvement coopératif est en train de faire sa trouée avec une telle vigueur que ceux-là même qui le combattent seront bientôt entraînés avec lui.

A l'instar de M. Josse, M. Robert et ses douze apôtres sont orfèvres et cela se voit; on les contentera d'autant plus difficilement qu'ils comprennent moins le rôle admirable que doit jouer la coopération dans notre pays en retard, sous ce rapport, d'un quart de siècle sur les autres nations.

Comme nous sommes conciliants, nous proposons aux méditations des anti-coopérateurs le petit projet de loi dont la teneur suit et qui nous semble de nature à rallier leurs suffrages:

Art. 1^{er}. Il est formellement interdit aux employés des administrations publiques de se coaliser pour améliorer leur position matérielle.

Art. 2. Il sera constitué dans chaque commune un comité, composé de personnes notables et autant que possible intelligentes, qui sera chargé de désigner aux dits employés les magasins dans lesquels ils pourront se fournir, les cafés et autres établissements publics qu'ils pourront fréquenter. Ces personnes auront le droit de recommander leurs propres établissements en vertu du principe que charité bien ordonnée commence par soi-même.

Art. 3. Les contrevenants aux dispositions de la présente loi, seront passibles des peines suivantes: A la première infraction, ils seront punis d'un emprisonnement de 15 jours à trois mois et seront mis sous conseil judiciaire.

A la seconde infraction, ils seront condamnés aux travaux forcés pour dix ans au moins.

En cas de nouvelle récidive, ils seront condamnés à mort et exécutés immédiatement après le prononcé du jugement; leurs biens seront confisqués au profit des négociants qui auront été lésés.

ZADIG.

Bellemeriana.

A. — Diable! que tu parais gai aujourd'hui! as-tu gagné le gros lot?

B. — Non.

A. — Alors...?

B. — Ma belle-mère est filée hier pour l'Amérique avec mon tailleur.

A l'audience :

— Accusé, pourriez-vous me donner la preuve certaine que ce jour-là, vous étiez ivre au point d'en avoir absolument perdu la raison?

— Oui, Monsieur le Président, j'ai embrassé ma belle-mère.

Chambre dite des représentants.

La Chambre qui est censée représenter le pays s'est occupée mardi du service personnel. M. Woeste, porte-parole des pointus de l'extrême droite, n'en veut pas — tout simplement pour faire pièce au ministre. M. Frère repousse le projet d'Oultremont — parce que ce n'est pas lui qui l'a proposé. M. Bernaert, lui — qui est décidé à défendre les pommes de terre de ceux qui en ont par ceux qui n'en ont pas. (*Petrus l'ancien. Chronique de 1879.*) M. Guillery, seul, a placé la question beaucoup plus haut. Pour lui c'est la défense de la patrie qui est en jeu. Si c'est une honte d'y contribuer pourquoi laisser cette honte aux malheureux; si c'est un honneur que les classes dirigeantes le partagent avec eux.

La conclusion de tout ce débat c'est que, avec une Chambre censitaire on maintiendra le scandale du remplacement... jusqu'au jour où les ouvriers — qui s'organisent ferme — remplaceront les bourgeois ailleurs que dans l'armée.

Lettre ouverte

M. D'Andrimont, bourgmestre de la Ville de Liège.

Monsieur le bourgmestre,

Ainsi que le disait si bien la gentille petite *Luce* dans les fameux couplets de *Joséphine vendue par ses sœurs*:

Où qu'y a d'hygiène n'y a pas de plaisir

Cette pensée est profondément vraie.

Sous une apparence légère de fantaisiste, elle indique la triste situation faite à la plupart de nos concitoyens que vos prescriptions hygiéniques forcent à des incarcérations punies par les règlements de police.

Nous manquons d'urinoirs, M. le bourgmestre, et nous en appelons à votre haute autorité pour faire cesser cet état de choses très préjudiciable à vos meilleurs administrés.

Si, comme nous, vous aviez vu défiler devant la justice les 40 malheureux qui avaient cru, en un jour de malchance, pouvoir se soulager dans un endroit écarté, votre cœur de bourgmestre aurait saigné et votre grande âme de sénateur aurait gémi sur le sort de ces infortunés.

Mais votre grandeur vous force à planer dans les sphères éthérées, vous ne connaissez pas les petites vicissitudes de la vie humaine et vous ignorez surtout combien les liégeois éprouvent de difficultés pour se livrer aux

occupations qui ont rendu célèbre l'immortel *Mancken-Pis*.

Soyez magnanime, Monsieur le bourgmestre; ordonnez le placement de quelques urinoirs nouveaux et surtout supprimez ces postes de police, qui sont de véritables traquenards dans lesquels vous attirez les paisibles bourgeois pour les livrer ensuite à la justice de leur pays.

Quand, comme vous, on fait, depuis 25 ans, partie d'un Conseil communal, on s'entend parfaitement à faire prendre aux gens des vessies pour des lanternes et vous devez avoir à cœur d'éviter, autant que possible, de faire crever ces utiles auxiliaires de toute administration.

L'Europe anxieuse a les yeux fixés sur vous, et du haut de la future tour Eiffel, 40 repris de justice vous contempleront et chanteront vos louanges si vous faites droit à cette humble requête.

Avant de fermer cette lettre ouverte, permettez-nous d'insister encore; un bon mouvement, Monsieur le bourgmestre, et vous trouverez dans la satisfaction que procure le devoir accompli et la reconnaissance de vos concitoyens, la douce récompense que vous aurez si bien méritée.

Votre très humble et très dévoué serviteur.

UN CONDAMNÉ.

Çà et là.

Le *Frondeur* remercie, avec effusion, toutes les personnes qui, en si grand nombre, ont donné un dernier souvenir à son regretté rédacteur en chef.

Il adresse également ses remerciements à la presse qui a rendu à la mémoire de Henri Peclers, un hommage éclatant et mérité.

On sait que la ville a acheté, pour y installer l'Académie des Beaux-Arts, l'ancien couvent de Sainte-Claire.

Espère-t-on, par là, faire des petits saints de nos futures Phidias et Praxitèle? C'est ça qui les changerait, et rudement!

Résumé de la dernière séance du Conseil communal à propos de la reconstruction de l'hospice des incurables:

M. CHANTRAINE. — On aurait dû confier la confection des plans à M. Monseur dont le projet présenté au concours avait été reconnu excellent.

M. STÉVART. — Nous croyons qu'il a été préférable de choisir M. Gaspard, qui a une compétence spéciale.

M. CHANTRAINE. — La commission des hospices mérite un blâme pour la façon insouciante dont elle a conduit cette affaire.

M. STÉVART. — Les hospices ont fait ce qu'ils ont pu et nous ne pouvons les blâmer.

M. D'ANDRIMONT. — Je crois, messieurs, que vous êtes d'accord. La discussion est donc close.

— Adopté.

Saint-Nicolas nous a chargés de la distribution de quelques-uns de ses cadeaux. Il nous en a remis un choix varié en nous le laissant, le choix, pour les heureux.

Voici comment nous avons fait la répartition. A nos lecteurs de nous dire si nous avons eu la main heureuse:

A M. Robert-Gillon, la tête de Méduse pour pétrifier les employés coopérateurs.

Au docteur Charles, une paire de très fortes lunettes qui le guérissent de son daltonisme politique en fait de revision constitutionnelle.

A M. Renkin, un exemplaire de la *Dame blanche*, pour lui permettre de jouer dans le ton le rôle de Georges, qui, avec 1200 fr. par an, achète des châteaux sur ses économies.

A M. Petitbois, un exemplaire de ses conférences, discours, brochures, articles sur son voyage de huit jours au Congo (dix volumes in-4^e, à deux colonnes).

A M. Von Winiwarter, un fort lot de cadavres.

A M. d'Andrimont, un sosie.

A M. Warnant, quelques gestes variés.

Au Phare, de la lumière électrique.

On nous affirme que, à la première réunion du nouveau comité de l'Association libérale, les membres progressistes ont annoncé leur intention de proposer, aux élections d'octobre 1887, des candidatures ouvrières.

MM. Dereux et Masson ont immédiatement déclaré que, si pareille éventualité se produisait, ils donneraient leur démission. Devant cette complication grave, les progressistes ont retiré leur proposition.

Nous appelons l'attention de M. l'échevin des travaux sur le déplorable état dans lequel se trouve le terre-plein de la place du Théâtre, en temps de pluie.

Seuls, ceux de nos concitoyens qui appartiennent à l'ordre des échassiers peuvent encore s'y aventurer sans risquer de se croquer jusqu'à l'échine.

Un peu de gravier, s. v. p.

En annonçant de Paris la tentative d'assassinat dont a été victime le député Germain Casse, on dit que le sculpteur Baffier, l'assassin, est l'auteur d'un *Marat* très remarqué au dernier salon.

Nous avions longtemps cherché quelles pouvaient bien être les causes de la crise artistique qui sévit depuis nombre d'années et nous n'avions rien trouvé.

Nous sommes fixés aujourd'hui : c'est M. Baffier qui a mis l'art dans le *marat*... *sme.*

L'affaire Fourez.

Mêlé à la foule qui se retirait après la condamnation à mort de Fourez, j'ai pu entendre quelques paroles qui ont ravivé en moi l'intention momentanément effacée de parler de l'instruction des affaires criminelles au point de vue de la médecine légale.

Il n'a pas volé la peine qu'on lui a infligée, clamait le plus grand nombre. Mais il doit être fou, risquaient quelques-uns. Il simule, reprenaient les premiers; et les appréciations allaient leur train et moi qui n'avais pas suivi la marche du procès, je me demandais si réellement il y avait doute sur l'état mental du condamné. Pourquoi le public présentait-il deux camps bien tranchés; l'un voulant la folie du condamné, l'autre la niant. Y avait-il eu des rapports médicaux en opposition? Les discussions à l'appui de ces rapports avaient-elles, comme cela arrive si souvent, porté le public à s'en rapporter à sa petite jugeote? Ou bien encore n'y avait-il pas eu rapport médical sur l'état mental de l'accusé. Ces réflexions furent brusquement coupées par un bousculade bien sentie et je tombai dans les bras d'un ami. Jusque hier, je ne pensai plus à mon procès. Le n° du 29 novembre de la *Meuse* réveilla mes anciennes réflexions. Ce n° contenait les dépositions des médecins dans l'affaire Fourez. On constatait l'empoisonnement par l'arséniate de potasse. Mais sur l'état mental de l'accusé, pas un mot.

Décidément la foule avait raison d'apprécier l'état mental de Fourez; on n'en parlait même pas au procès. Ainsi voilà un homme qui, par ses excentricités, ses actes tout au moins incohérents, appelle l'attention d'un public relativement ignorant et le ministère public qui, par sa position, doit connaître ces actes mieux que personne, ne trouve pas nécessaire de provoquer une expertise sur l'état mental de celui qui, peut-être, sera tantôt condamné à mort. Il nous paraît cependant, à nous, vulgaires pékins, qu'il y a une distinction à établir entre un criminel qui est fou et un criminel tout court. L'intérêt de l'individu qui peut guérir dans une maison de santé, l'honneur de la famille, les intérêts de divers genres à sauvegarder, soit en face de la société, soit en face de la famille, ne sont-ce pas là choses assez importantes pour qu'on les ménage un peu.

Je sais très bien, qu'en règle générale, et sauf pour les cas tellement évidents qu'ils crèvent les yeux des moins clairvoyants, il est assez indifférent au point de vue des résultats à obtenir, qu'il y ait ou non expertise. Si le magistrat qui a instruit l'affaire a été pénétré de cette vérité, je l'absous, au moins en partie. Il est un fait admis par ceux qui sont un peu au courant des us et coutumes de la procédure en matière criminelle. C'est que les experts médecins sont choisis en dépit du bon sens, en dépit aussi des intérêts importants des individus et de la société. Je suppose que le magistrat instructeur ait l'idée de faire examiner l'état mental d'un individu. Il recourra aux médecins chargés ordinairement des enquêtes médicales, et qu'arrive-t-il? C'est que 99 fois sur 100, on se trouvera en présence d'un praticien honnête, instruit, désireux de découvrir la vérité, mais n'ayant pas en ces matières une compétence suffisante.

Les examens médicaux, en vue d'établir l'aliénation mentale, ou de démasquer la simulation, sont extrêmement difficiles et ne peuvent être faits que par des praticiens rompus au métier. Il faut avoir observé très longtemps les aberrations mentales pour élucider en toute sécurité un cas difficile.

Que de formes de folies, en effet, dans lesquelles la conscience disparaît momentanément pour renaître pendant un très long temps jusqu'à un nouvel effondrement. Vous vous promenez tranquillement en bon bourgeois jouissant de la vie. Un magistrat, brillant autant par l'intégrité de ses mœurs que par l'intelligence, vous devance et tue sous vos yeux un homme qu'il hait.

On se précipite sur lui, on l'arrête. On l'accuse d'assassinat; il proteste énergiquement, mais le malheur veut que tout se coalise contre lui. Il est très intelligent,

n'est ni malade, ni fou, et l'homme qu'il a tué est son ennemi.

Et cependant il n'est pas coupable. C'est un épileptique qui vient de subir un accès de folie épileptique. Si on ne lui connaît pas dans le passé d'accès vrais d'épilepsie, si dans sa famille il n'y a pas d'autres tares que des neuropathies insignifiantes, que de difficultés n'aura pas à surmonter le médecin légiste pour établir qu'on a devant soi, un homme momentanément inconscient.

Et cependant, le vrai aliéniste y arrive et sauve un homme et toute une famille du déshonneur.

Supposons ce fou momentanément aux prises avec un médecin instruit, mais non familiarisé avec les maladies mentales, et voyez les conséquences. On nous dira que la défense est toujours là pour veiller et annihiler l'effet désastreux d'un rapport mal pensé. C'est vrai, mais il faut que la défense veuille recourir à un vrai aliéniste et le trouve, ce qui n'est pas commode.

Bien d'autres folies demandent la même science d'observation, les mêmes connaissances chez le médecin. Nous citerons la folie instinctive, si intéressante par des manifestations qui paraissent soudaines et qui n'éclatent qu'après que le pauvre fou a usé tous ses moyens de résistance pour ne pas écouter la voix d'une hallucination qui lui crie de tuer.

Nous voudrions pouvoir continuer beaucoup plus longuement, mais force nous est de résumer. La société, à notre avis, a le plus grand intérêt à voir établir des examens médicaux à l'abri de toute critique. Pour cela, il faut des médecins exercés et il nous paraît qu'il est temps d'établir dans les universités belges des chaires de médecine mentale, avec étude approfondie dans les hospices d'aliénés.

MARC.

Faits d'hiver.

Les pluies de ces derniers jours ont fortement grossi nos rivières. On craint des inondations sérieuses.

Les autorités ont d'ailleurs pris des mesures qui doivent tranquilliser nos concitoyens.

Un arrêté du bourgmestre réglementera la consommation de l'eau en ville. Dès que le niveau de la Meuse dépassera les murs de quai, il sera ordonné à tous les habitants, sans distinction de sexe, d'habit, d'opinions, de professions, de consommer par heure, jour et nuit, dix litres d'eau. Les délinquants seront punis des peines de police.

Le gouvernement fera étudier la question de la rectification de la Meuse de manière à supprimer les causes d'inondations. Cette étude se fera d'urgence et de manière à aboutir pour le prochain déluge.

MM. X., Y., Z., se dévoueront et recevront en récompense la croix de l'ordre de Léopold. Les arrêtés sont prêts pour l'être — prêt — à tout événement.

En un mot les liégeois peuvent être tranquilles. On s'en occupe!

MAZETTE.

On sait que la *Grande Brasserie Anglaise Johnson de Canterbury* s'est entendue avec la maison Derette pour livrer aux consommateurs d'excellentes huîtres aux prix coûtant et que la douzaine de Zélande ou d'Ostende, 1^{re} qualité, se vendait avec pain, beurre et citron, fr. 2-25 et fr. 4-70. Le gobelet de Chablis ou de Moselle, fr. 0-50.

Cette heureuse innovation a eu le plus grand succès, bon nombre de consommateurs pouvant ainsi, avant l'heure du dîner, s'ouvrir l'appétit sans être forcés d'entrer au restaurant.

Surprise agréable.

Gustave Follavoine, vêtu d'un habit, cravaté de blanc, se promène avec agitation dans son appartement, lorsqu'un monsieur, également cravaté de blanc, se montra à l'improviste.

— Ah! Larfeuille! arrive vite!
— Je n'ai pas frappé, la porte était ouverte.

— Bon, bon, viens!
Et Gustave entraîna le nouvel arrivant jusque dans sa chambre.

— Peste, comme tu es pressé, murmura Larfeuille. Je comprends ça un jour de noces, mais je ne suis pas en retard, tu m'avais dit à dix heures, je suis venu à dix moins le quart comme étant ton garçon d'honneur.

— Il s'agit bien de cela.
— Hein! tu ne te maries pas.
— Si, si, j'espère du moins... dis donc, tu connais bien la petite Chichinette.

— Oui, ta dernière passion.
— Eh! bien, depuis qu'elle a appris que je vais me marier elle n'a cessé de me menacer; elle m'a annoncé qu'elle allait amener contre moi toutes mes anciennes, celles qui l'ont précédée.

— Peste! quel bataillon.
— Elle l'a fait, mon ami, regarde.

Et il désigna un gros paquet posé dans un coin de la chambre.

— Qu'est-ce que ça?
— La vengeance d'une de ces demoiselles, ne t'approche pas, mon ami, c'est fragile...
— Qui t'a envoyé ça?
— Est-ce que je sais... j'ai beau chercher je ne me croyais pas père.

— Brigré! un enfant...
— Oui... sur le paquet tu peux lire: «poupon fragile» et tout à l'heure j'ai voulu y toucher... bêtête, ça s'est mis à hurler!

— Un jour de noces, c'est embêtant!
— Mon ami, j'attends de toi un grand service... tu sais que mon beau-père doit venir me prendre ici et s'il voit ce paquet, je suis fumé, il ne voudra plus me donner sa fille... Tu vas prendre ce colis avec beaucoup de précaution et puis tu iras le déposer à la porte d'un locataire quelconque.

— Rien de plus facile.
Larfeuille prend le paquet pour le mettre sur ses épaules, il en sort un vagissement bizarre.

— Prends garde, s'écria Gustave.
— Il a l'air joliment enrôlé le môme. Une, deux, ouste! ça y est.

Le paquet est chargé sur l'épaule de Larfeuille.

A ce moment, la porte de la chambre s'ouvre toute grande et le futur beau-père apparaît.

— Tiens, M. Larfeuille! s'écrie-t-il en apercevant le garçon d'honneur dans cette singulière position... qu'est-ce que vous faites!... est-ce que vous déménagez mon genre?

— Non, beau papa, seulement... c'est mon paquet de linge pour la blanchisseuse, alors Larfeuille voulait bien me le porter...
— En habit... laissez cela.

Larfeuille porte la main à son paquet pour le déposer par terre.

Un vagissement prolongé se fait entendre. Le futur beau-père dresse l'oreille très étonné.

— Hein, s'écrie-t-il, qu'est-ce que c'est?
— Rien, balbutie Gustave très troublé.

— Rien du tout, répète Larfeuille... qu'est-ce que vous avez entendu?
— Des cris!... partant de ce paquet!...
— De ce paquet, s'écrie Gustave, comment de mon linge! cela n'est pas possible. Vous avez cru entendre, c'est que je vais vous dire...

Larfeuille est ventriloque... alors ça avait l'air de sortir du paquet, tandis que c'était lui qui...

Le futur beau-père, peu convaincu, s'approche du colis, et se mit à le palper avec son index.

Aussitôt un vagissement aigu se fait entendre.

— Un enfant! hurle-t-il en roulant des yeux furibonds... ah! je comprends tout, le cadeau d'une de vos victimes que vous alliez abandonner, monsieur!

Gustave n'avait plus la force de répondre il se laissa glisser sur un canapé, ahuri, s'attendant à tout.

Le futur beau-père avait tiré un couteau de sa poche, et il s'était mis à couper les ficelles du paquet.

Pendant ce temps Larfeuille, très penaud, ne cessait de dire:

— A quoi bon?... vous allez trouver du linge sale... et ce n'était pas la peine de mettre des gants paille pour venir tripoter tout ça.

— Je ne vous parle pas, monsieur!
Le futur beau-père vient de couper la dernière ficelle.

— Laissez ça! crie Gustave éperdu.
— Voyons, dit Larfeuille, on ne vient pas chez un genre, un matin de noces, pour examiner son linge sale.

L'autre ne les écoute même pas, il vient d'enlever la toile qui recouvre le paquet.

O stupéfaction! un gros bébé est là étendu avec ses cheveux blonds frisés, ses yeux de faïence et ses jolis bras bourrés de son — un jouet de chez le bon faiseur! un simple jouet!

Et le futur beau-père très penaud à son tour, lui appuie sur l'estomac et aussitôt le bébé de vagir.

Gustave et Larfeuille, remis de leur alarme, se tortent de rire.

— Ah! dit le beau-père en riant à son tour, c'était une farce!...
Puis réfléchissant:

— Mais comment ce bébé se trouvait-il chez vous?

Le concierge entre en ce moment dans l'appartement et réclame un paquet que l'on a déposé par erreur, et qui était pour l'étage au-dessus.

— Maintenant, en route pour la mairie, s'écrie le beau-père.

J. CHEVALIER.

L'emploi des eaux destinées à rendre aux cheveux leur couleur primitive, peut avoir de graves inconvénients: Toutes les eaux contenant un dépôt blanc-jaunâtre sont fatales pour la santé. L'Argentine est la seule qui ramène les cheveux gris et blancs à leur couleur primitive, sans jamais nuire. Elle enlève la chute des cheveux, enlève les pellicules et donne à la chevelure une nouvelle vie, 5 francs le flacon, pharmacie de la *Croix Rouge*, de L. Burgers, 16, rue du Pont-d'Ile, Liège.

Théâtre Royal.

M. Verellen nous a donné dimanche dernier la *Juive*; probablement parce qu'il s'est imaginé que — pour jouer la *Juive* — il suffisait d'avoir une Juive. Et il nous a présenté M^{lle} Chassériaux qui, nous en convenons, est, sinon une belle, au moins une bonne Juive. Malheureusement pour le public, M. Verellen s'est trompé; à côté de

la Juive, il y a un juif et une quantité de chétiens, petits et grands, même un cardinal. Dans le tas, le cardinal seul — sous les apparences de M. Guillabert — s'est montré bon chanteur et bon acteur. Quant au juif, il a massacré la partition d'Halévy; les petits chrétiens aussi; par-dessus le marché, ceux-ci ont brûlé le Juif et la Juive. Pour la Juive, c'est dommage. Le Juif... ça nous est égal.

Faut-il, après cela, en vouloir à M. Verellen et crier partout que le Théâtre va tomber?

Nous ne le pensons pas. Il est temps — grand temps — d'aviser. Voilà tout.

Que M. Verellen fasse quelques sacrifices; qu'il se procure à tout prix un ténor d'opéra-comique et une chanteuse légère de grand-opéra qui ne dépendent pas l'ensemble de la troupe, et la campagne se terminera, dans 5 longs mois, avec beaucoup d'honneur... et de profits.

Ce qui compliquait la situation, c'était le mal de gorge de M. Verhees. On lui a coupé le cou... à la maladie, pas à Verhees! Pour se remettre complètement, il doit faire un pèlerinage à Jérusalem — musique de Verdi.

Nous l'accompagnerons et — pour plaire à nos lecteurs — nous adresserons au *Frondeur* de nombreux télégrammes, pour rendre compte de... notre croisée.

Ce 9 décembre 1886.

Par voie télégraphique.

Liège-Guillemins, 7 h. 5 m.

Manqué train qui emporte Verhees et les autres en Palestine.

Terre Sainte, 9 h. 7 m.

Rattrapé Verhees. Il a trouvé moyen, en 2 heures, de se faire condamner, par la cour des assises... de Jérusalem, à la dégradation en place publique... tout comme un vulgaire gréviste.

Terre Sainte, 9 h. 11.

On le dégrade, malgré ses larmes.

9 h. 26.

Rencontré un tas de pèlerins et de pèlerines qui chantent faux. Verhees se confesse. On lui rend son épée.

10 h. 15.

Verhees a pris Jérusalem. Ça fait mourir Guillabert de jalousie. Il n'y avait pas de quoi pourtant. L'un et l'autre s'étaient bravement conduits.

10 h. 25 m.

Nous voilà devant Jérusalem. Déjà vu ça quelque part... au 4^e acte de l'*Africaine*, par exemple. Nous nous dispersons.

Liège, place du Théâtre 10 h. 35 m.
Rencontré les croisés sous forme de soldats belges. Une... deusse... Une... deusse... scrongneugneu!

MORALE.

Voyage très intéressant, peu coûteux, accompagné d'une musique que comprendraient les fils des croisés. L'entreprendre à première occasion.

UN STRAPONTIN.

Théâtre Royal de Liège

Direct. : PAUL VERELLEN.

Bur. à 6 1/2 h. — (o) — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 12 Décembre

Aïda, grand-opéra en 4 actes et 7 tableaux, musique de Verdi.

Luudi 13 Décembre

Représentation extraordinaire : *La Fille du Régiment* et *La Mascotte*.

Théâtre du Pavillon de Flore

Propriété Ruth

Bur. à 7 0/0 h. — Rid. à 7 1/2 h.

Dimanche 12 Décembre

Le Grand Mogol, opéra-bouffe en 4 actes, musique d'Edmond Audran.
La Tour de Londres, grand drame en 5 actes.

Théâtre du Gymnase

Dir. P. Verellen.

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 12 Décembre

Représentation extraordinaire : *Les Orphelins du Pont Notre-Dame*, grand drame.
Les deux noces de Boisjoli, vaudeville en 3 actes

Luudi 13 Décembre

Les Orphelins du Pont Notre-Dame, grand drame et *Lazarre le Père*, drame populaire en 5 actes.

JEUNE HOMME SÉRIeux

Étudiant, désire donner des leçons particulières (Allemand, Anglais et Mathématiques). S'adresser rue du Péron, n° 3 (près de l'Hôtel-de-Ville).

CHÆSELS, ce plat succulent et si apprécié des Bruxellois, sera servi tous les jeudis, à 7 heures du soir, Cave de Munich, place du Théâtre.

Liège. — Imp. Émile Pierre et frère.

Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie.

F. Deprez-Servais

BREVETÉ DU ROI

29, Rue de la Cathédrale, 29
VIS-A-VIS DE L'ÉGLISE S-DENIS, LIÈGE

Dernière nouveauté: **MONTRES SANS AIGUILLES.** Montres en acier bruni, émail, chrysothème, à jeu dit *Reulette à boussole* (pour touristes et voyageurs), à cadran lumineux, visible la nuit, à seconde indépendante, Chronomètre et Répétition (pour docteurs et chimistes). Pendules en cuivre, marbre et bronze artistique, Régulateurs, Réveils, et Horloges avec oiseau chantant les heures, Pendules-Médailles à remontoir, système breveté appartenant à la maison, Montres Thermomètres, etc.

Baromètres métalliques précision garantie

Bijoux riches et ordinaires, Broches, Bracelets du meilleur goût, Bagues et Dormeuses montées en perles fines, en diamants, brillants, saphir, émeraudes, turquoises, etc., pour cadeaux de Fête, Fiançailles et de Mariage. Orfèvrerie, Couverts d'enfants, Timbales d'argent et Hochets, et Argenterie de table.

Bijoux et pièces d'Horlogerie sur commande.

RASSENFOSSE-BROUET

26, Rue Vinave-d'He, 26

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
SEUL REPRÉSENTANT

Les granules du Dr JUAREZ constituent le remède souverain des affections qui affligent la femme à certaines époques: Migraine, Coliques, Maux de reins, Retards, Suppressions, etc., 5 fr. le fl. Seul dépôt à Liège, Ph. de la Croix Rouge de L. BURKES, 15, Pont-d'He.

Les affections du système Cérébro-Spinal, telles que la débilité, l'impuissance, la dépression mentale, le ramollissement du cerveau, les pertes séminales, résultant de l'abus des liqueurs et des plaisirs sexuels sont guéries en peu de semaines par les pilules du Dr LOUVEY, 5 francs le flacon. Ph. de la Croix Rouge de L. BURKES, 15, Pont-d'He, Liège.

Félix SCHROEDER

Place Verte, 24, près du Bodega

Cigares très recommandés: Le Vainqueur, 6 pour 50 cent.; Félix Arnau, 40 c. Babelots du Diable, à 45 cent. pièce.

Grand choix de cigares importés directement de la Havane et cigarettes de tous pays. GROS et DETAIL

Importation — Exportation

SPÉCIALITÉ:

MALADIES DE LA PEAU
et Maladies syphilitiques

Docteur DU VIVIER

Liège, 12, rue d'Archis, 12, Liège

CONSULTATIONS de MIDI à 2 Heures

Maison Joseph Thirion, mécanicien

Délégué de la Ville à l'Exposition de Paris

3, Place Saint-Denis, 3, à Liège.

Machines à coudre de tous systèmes. Véritables FRISTER ET ROSMAN, garantie 5 ans. Apprentissage gratuit. Atelier de réparations pièces de rechange. Fil, soie, aiguilles, huile et accessoires.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant, solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adresser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de la réparation. La plus grande complaisance est recommandée aux employés mêmes à l'égard des personnes qui ne désirent que se renseigner.

MUSIQUE

LE COMPTOIR DE MUSIQUE MODERNE

vient d'entreprendre la publication d'une collection nouvelle de morceaux de piano à bon marché. — d'un bon marché exceptionnel.

Le prix du cahier de cinq à dix morceaux est de fr. 1.50; le prix du morceau séparé est de 50 centimes. Le format est agréable et l'impression des plus soignée. — La collection se compose, jusqu'à ce jour, de six cahiers, contenant 39 morceaux choisis, distribués suivant la force de l'exécutant.

Edition Populaire de

LES MISÉRABLES

Par Victor HUGO

2 Livraisons à 10 centimes par semaine

Les deux premières sont distribuées gratuitement

Agence Générale pour Liège

Librairie D'HEUR

21, rue Pont-d'He, Liège

Grande Brasserie Anglaise

DE

CANTERBURY

PALE-ALE LIGHT-PALE-ALE IMPÉRIAL STOUT

Bières en Fûts. — Bières en Boutelles.

Agence dans toutes les villes de la Belgique

IMPORTATION — EXPORTATION

ENTREPOT, CAVES, GLACIÈRES

RUE CHAPELLE-DES-CLERCS, 3, LIÈGE

MAISON DE DÉGUSTATION

Rue Cathédrale, 57, LIÈGE

Consommations des 1^{res} Maisons Anglaises, Françaises et Belges

Filets — Côtelettes — Viandes Froides



J.-D. HANNART & C^{ie}

MANUFACTURE

DE

CHAUSSURES

8, Mosdyk, Lierre

Seule Fabrique qui chausse le client directement.

Maisons de vente à fr. 12-50

LIÈGE

22, rue de l'Université, 22

ANVERS

7 - rue Nationale - 7

BRUXELLES

53, rue de la Madeleine, 53

Les RÉPARATIONS se FONT au PRIX COUTANT
INCROYABLE!



LA MAISON

DES

TROIS FRANÇOIS

RUE LÉOPOLD

A fait une immense affaire de

COUVERTURES DE LAINE

bonnes et chaudes pour literies, etc., à

3 fr. 60

Article extra pour voyageurs, à

7 fr. 60

Maison centrale

Rue Neuve, 56, BRUXELLES

Crémierie de la Sauvenière

BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE

et place St-Jean, 26.

Etablissement de premier ordre situé au Centre de la Ville, près le Théâtre Royal.

Tous les soirs, à 8 heures,

Concert de Symphonie

Direction V. DALOZE.

Eclairage à la lumière électrique.

Grands Salons

Pour Sociétés, Noces et Banquets.

JEUX D'ENFANTS.

GRAND DÉBIT DE LAIT

Saison extra — Bock Grüber

Liqueurs et Limonades de 1^{er} choix.

A la Ménagère

Victor MALLIEUX

FABRICANT BREVETÉ

Maison de vente, rue de la Cathédrale, 3

Atelier de Fabrication, rue Florimont, 2 et 4

FABRIQUE SPÉCIALE DE POÊLES, FOYERS ET CUISINIÈRES de tous genres et de tous modèles. — Ateliers de réparations et de placements de poêles et sonnettes. — Serrurerie et quincaillerie de tous pays. — Coffrets à bijoux en fer et en acier inoxydables. — Articles de ménage, au grand complet. — Cages, volières, jardinières, corbeilles en fer et jonc. — Cuisinières à pétrole perfectionnées. — Treillages de toutes espèces pour poulaillers. — Lits et berceaux en fer.

La Maison est reliée au téléphone.

Inventeur des POÊLES pour trains et tramways, système perfectionné, employé sur les lignes Liège-Jemeppe et Liège-Maastricht.

HOTEL RESTAURANT DU CAFÉ RICHE

PLACE ST-DENIS

François KINON

DINERS, depuis Fr. 1.50, 2 Fr. et au-dessus

ET A LA CARTE

Potage	Fr. 0.20
Bouillon	» 0.30
Tête de Veau Vinaigrette	» 0.60
Rosbeef, Pommes et Légumes	» 0.75
Gigot, Pommes et Légumes	» 0.75
Civet de Lièvre	» 0.75
Filet aux Pommes	» 1.00
2 Côtes de Moutons, Pommes	» 1.00
Tête de Veau en tôteue	» 1.25
1/4 Poulet de Bruxelles roti	» 1.00

GRIVES, PERDREAUX, BÉCASSES ET BÉCASSINES

Restes de Zelande et d'Ostende

SALONS pour NOCES et BANQUETS

MUNICH, PALE-ALE ET SAISON

Vins vieux des premiers crus

On parle Anglais, Hollandais et Allemand